

Paris, mercredi 7 mars 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONVENTION DE PARTENARIAT

La Région Guadeloupe et l'Association des Moyennes et Petites Industries s'unissent pour l'industrie Guadeloupéennes

Ce vendredi 9 mars à 10h30, le Président de Région Ary Chalus et le Président de l'AMPI Franck Desalme, signeront une convention de partenariat. Cette signature se fera dans les locaux de l'entreprise Alu'Couleur dans la zone industrielle de Jaula au Lamentin.

Cette convention concrétise une volonté partagée de la Région et l'AMPI d'unir leurs forces et compétences en faveur du développement des industries locales. Elle offre aux entreprises adhérentes :

- une meilleure approche chiffrée des activités (en particulier en raison de l'obligation régionale de produire un rapport annuel sur le dispositif d'octroi de mer),
- un soutien par rapport aux contraintes budgétaires de lobbying national et européen,
- un accroissement de la visibilité de la marque Produit Péyi,
- un accompagnement dans la conduite d'opération de mise en valeur de l'industrie et des métiers (type « Semaine de l'industrie »),
- un évènement annuel d'exhibition des produits et savoir-faire industriels locaux (type Salon),
- un évènement annuel de réflexion collective et d'échanges de bonnes pratiques (type Conférence intercaribéenne).

*Afin de relayer l'information au plus grand nombre,
la collaboration de votre média est vivement souhaitée*

Pourquoi la zone de Jaula?

La quasi-totalité des entreprises implantées dans la zone industrielle de Jaula exerce des activités de production et de transformation à l'échelle industrielle. Elles sont d'ailleurs adhérentes aux MPI (Biométal, Scierie Piveteau, Café Edouard, AER, SGPY, ATC, Mitajavila...). La Zone de Jaula, dans ce bassin du Nord Basse-Terre, est donc une



illustration à la fois d'attractivité économique, d'activités, de création d'emplois, et donc de débouchés professionnels pour les jeunes.

L'entreprise Alu Couleur est une entreprise du secteur des industries liées au bâtiment, créatrice d'emplois, soumise à la concurrence des produits importés et qui a réalisé d'importants investissements dans du matériel de dernière génération. De plus, Alu Couleur a un capital 100% Guadeloupéen. Elle bénéficie de l'aide au fret, instruite par la Collectivité régionale, et s'appuie sur le régime de l'octroi de mer pour maintenir ses activités.

Qu'est-ce que l'Association des Moyennes et Petites Industries de Guadeloupe

L'Association des Moyennes et Petites Industries de Guadeloupe a été créée en 1974 dans le but d'assurer la représentation spécifique du secteur industriel en Guadeloupe.

Elle regroupe plus de 125 entreprises adhérentes réparties en 8 secteurs d'activité, qui réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 1 milliard d'euros, et regroupant près de 3500 salariés.

Depuis sa création, l'entité MPI n'a eu de cesse de travailler à la défense de la Production locale, et à la promotion de la Valeur ajoutée locale comme axe de création d'activités économiques et d'emplois durables.

Elle s'est attachée à faire reconnaître l'Industrie Guadeloupéenne au rythme de son mouvement de diversification, en œuvrant auprès de nombreux organismes, en particulier en ayant activement contribué à la création de la Commission Ad hoc octroi de mer du Conseil Régional ; elle constitue, par ailleurs, un relais opérationnel en matière économique et fiscale auprès de EURODOM à Bruxelles et auprès de la FEDOM à Paris.

Au niveau interrégional, L'Association des Moyennes et Petites Industries de Guadeloupe est membre d'un réseau d'associations de défense des intérêts des industries ultra-marines aux côtés de l'Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie (AMPI), l'Association des Moyennes et Petites Industries de La Guyane (MPI Guyane) et l'Association pour le Développement Industriel de La Réunion (ADIR).

Au niveau caribéen, L'Association des Moyennes et Petites Industries de Guadeloupe a participé à la création en 2014 la Fédération des Associations des Industries de la Caraïbe Créolophone (aux côtés de ses entités homologues de La Dominique, Sainte-Lucie et La Martinique).

Sur le plan local, elle est membre de l'UDE-MEDEF et de la CGPME. Par ailleurs, plusieurs membres du Comité Directeur sont aussi administrateurs à la Chambre de Commerce et d'industrie de région des Îles de Guadeloupe (CCI-IG), et du Conseil Économique et Social Régional (CESR).

L'Association est également gestionnaire de contrats de fret qui permettent à ses adhérents de bénéficier de réductions sur le coût du transport maritime des marchandises qu'elles importent, qu'il s'agisse de matières premières, de produits semi-finis à ouvrir ou à transformer, d'emballages ou encore de biens d'équipement ou de production.